



Médecin cadre responsable de l'Unité ambulatoire Jaspers

Nous cherchons un-e médecin cadre, dès le 1er novembre 2025, pour un poste à un taux d'activité à 80%, de médecin responsable de l'Unité ambulatoire Jaspers, qui fait partie du Service de psychiatrie générale (PGE) du Département de psychiatrie du CHUV (DP-CHUV).

Département :	DP - Dpt de psychiatrie
Code emploi :	Médecin Associé-e - 4036
Niveau :	Hors DECFO
Date d'entrée souhaitée :	01/11/2025
Type de contrat :	CDI
Catégorie professionnelle :	Médecins
Lieu :	Lausanne
Taux d'activité :	80%
Date de fin de postulation :	18/05/2025

Contexte

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) est l'un des 5 hôpitaux universitaires suisses. Grâce à sa collaboration avec la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne et l'EPFL, le CHUV joue un rôle de pointe dans les domaines des soins médicaux, de la recherche médicale et de la formation.

Le Service de psychiatrie générale assure les soins psychiatriques pour la population adulte (18 à 65 ans) de l'agglomération lausannoise. Organisé en sections spécialisées, il dispose de 95 lits de soins aigus sur le site de Cery et de consultations ambulatoires en centre-ville, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et des partenaires du réseau de soins.

La Section «Karl Jaspers», articulée d'un volet ambulatoire et d'un volet hospitalier, a pour mission la prise en charge des patients présentant un trouble de l'humeur, un trouble anxieux ou un trouble de la personnalité (à l'exclusion des troubles de la personnalité du groupe A du DSM-IV).

Le volet ambulatoire propose des traitements individuels ou de groupe et une prise en charge multidisciplinaire menée par des médecins, des infirmiers, des psychologues et des assistants sociaux :

- Intervention brève pluridisciplinaire
- Traitement pluridisciplinaire spécialisé
- Psychothérapie spécifique individuelle et de groupe
- Consilium psychiatrique spécialisé
- Groupe "Gestion des émotions" pour patient borderline
- Groupe "Connexion familiale" pour proches de patients ayant un trouble de la personnalité
- Groupe bipolaire
- Groupe des proches de patients bipolaires
- Groupe Mindfulness Based Cognitive Therapy (MBCT).

Mission

- Vous êtes responsable du pôle ambulatoire de la section
- Vous remplissez les conditions exigées pour un titre de médecin cadre
- Vous êtes garant-e des colloques hebdomadaires ambulatoire de clinique et de formation
- Vous êtes garant-e d'une rencontre mensuelle des cadres de section (colloque des cadres de section)
- Vous participez aux réunions du conseil du PGE
- Vous êtes en charge également de diffuser les décisions prises et les messages aux médecins /collaborateurs de l'unité
- Vous êtes l'interlocuteur-riche du chef de section de Jaspers en ce qui concerne les décisions concernant l'Unité
- Vous devez développer et/ou de maintenir la cohérence du développement et du fonctionnement entre les Unités Jaspers.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un titre FHM en psychiatrie et psychothérapie
- Vous avez obtenu votre thèse ou êtes en voie de l'obtenir
- Vous bénéficiez d'une expérience de chef-fe de clinique (idéalement pendant 5 ans) en psychiatrie ambulatoire et/ou hospitalière adulte
- Vous bénéficiez d'une expérience dans le traitement des troubles de l'humeur et/ou des troubles de la personnalité
- Vous portez de l'intérêt pour la recherche
- Vous possédez les compétences de leadership
- Vous avez un intérêt pour la gestion financière, administrative et RH.

Nous offrons

Devenir une collaboratrice ou un collaborateur du Centre hospitalier universitaire vaudois, c'est l'assurance de bénéficier :

- De prestations sociales de premier ordre, d'un congé paternité de 20 jours et d'un congé maternité de 4 mois (avec possibilité d'un mois supplémentaire de congé d'allaitement)
- D'une progression salariale régulière et adaptée aux responsabilités
- D'un 13ème salaire et de 25 jours de vacances par année
- D'un droit à trois jours de formation minimum par année, avec l'accès à une offre variée au sein du Centre des Formations du CHUV et des centres de formation partenaires de l'Etat de Vaud
- D'un accès facilité à l'un des 500 logements meublés proposés dans les quartiers environnants pour les personnes qui s'installent en Suisse depuis l'étranger
- D'avantages sociaux, culturels et économiques offerts aux membres de l'association H-Oxygène
- D'avantages proposés dans le cadre du plan de mobilité (rabais sur les abonnements des transports publics, promotion des véhicules «Mobility» et rabais sur l'achat de vélos électriques)
- De restaurants d'entreprise de qualité hôtelière, dans chacun des bâtiments hospitaliers avec des tarifs préférentiels.

Contact et envoi de candidature

Contact pour informations sur la fonction : Professeur Philippe CONUS, philippe.conus@chuv.ch ou Dr Michael SARAGA, michael.saraga@chuv.ch (merci de ne pas postuler sur ces deux adresses e-mails)

Dans la mesure où toutes nos candidatures sont traitées de manière électronique, nous vous remercions de

postuler exclusivement par internet, en cliquant sur le bouton POSTULER en bas de l'annonce.

En cas de difficulté pour postuler, vous pouvez consulter notre procédure comment postuler en ligne. Si pour des raisons techniques vous ne parvenez pas à postuler en ligne, nous vous invitons à contacter notre Unité recrutement, qui vous accompagnera dans votre démarche, soit par mail à e.recrutement@chuv.ch, soit par téléphone au 021 314 85 70

Dans le cadre du processus de recrutement pour ce poste, en cas d'engagement, il sera nécessaire de nous fournir un extrait du casier judiciaire original. Il vous sera également demandé de présenter vos diplômes originaux ainsi qu'une pièce d'identité.

Le CHUV applique les exigences de qualité les plus élevées dans le cadre de ses processus de recrutement. En outre, soucieux de promouvoir la diversité de nos collaboratrices et collaborateurs, nous sommes attentifs aux différents parcours de vie et mettons tout en œuvre pour garantir l'égalité de traitement et éviter toute discrimination. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature.

Nous remercions par avance les agences de placement de prendre bonne note que les candidatures insérées par leurs soins directement sur notre plateforme de recrutement ne sont pas acceptées et ne peuvent donner lieu à une facturation. Merci de votre compréhension.

[Cahier des charges](#)

[Postuler](#)